

II, 31, 33) comme la sixième, acquérant déjà en 1798, par l'effet de cette bifurcation encore maintenue de nos jours, l'importance d'embranchement.

En 1815, de Mirbel admet aussi cette bifurcation; mais, muet à propos de *Phanérogames*, il lui substitue, bien à tort, *Phénogames*, *Phænogamæ* (*Élém. de physiol. vég. et de bot.* II, 577), dernier mot qu'il emprunte à Willdenow, 1804.

A signaler enfin, à l'acquit de Saint-Amans, l'innovation effectuée par lui — du moins je n'en trouve pas trace auparavant — d'indiquer par des majuscules les degrés de vulgarité ou de rareté des espèces inscrites dans la *Flore*, signes qu'il emprunte, dit-il, aux antiquaires (*Préface*, 11).

LE *CORYDALIS FABACEA* Pers. DANS LE JURA;  
par M. Alfred CHABERT.

Le *C. fabacea* n'avait pas encore été signalé dans le Jura, lorsque, dans une excursion faite, en avril 1880, au col de la Faucille et au mont Colombier de Gex (1), je le trouvai en abondance sous les buissons de *CYTISUS ALPINUS*, voisins d'une grange bâtie non loin des Rattières, sur le versant oriental du Colombier. Le lendemain, à Genève, j'en remis des échantillons frais à Déséglise qui m'offrit de les communiquer à la Société botanique de cette ville. L'a-t-il fait? Je l'ignore. Il n'en existe aucune mention dans les Bulletins de cette Société.

Dix ans plus tard, en 1890, M. Beauvert, ayant retrouvé la plante sur la même montagne, la signala à la Société qui, l'année suivante, en 1891, dans une herborisation officielle, y constata sa présence (2).

Tout récemment, le 13 mai dernier, je parcourus le Grand Colombier, en montant de Culoz au Signal de Cuerme et en suivant de là les crêtes jusqu'aux Granges de Frény, d'où je descendis à Seyssel. Or, sous les buissons du versant oriental, le long des crêtes, depuis le Signal de Cuerme, jusqu'à la cime du Grand Colombier et aux Granges dites de Colombier, pendant un trajet de 4 kilomètres, je rencontrai fréquemment le *C. FABACEA*, le plus souvent en compagnie de l'*ANEMONE RANUNCULOIDES* que je n'avais pas encore vu à pareille altitude (1400 à 1500 mètres). Presque partout il était en fruits mûrs, parfois les capsules ouvertes avaient déjà laissé échapper leurs graines; il n'était en

(1) Il existe, à 50 kilomètres de distance, deux montagnes portant le nom de Colombier: celui de Gex, appelé aussi mont Colomby par la carte au 1/80000 de l'État-major français, et le Colombier de Culoz ou Grand Colombier.

(2) *Bull. Soc. bot. Genève*, n° 2, p. 60 (1892).

fleur que dans un site très froid, auprès de masses de neiges sur le versant nord d'un gros rocher boisé, situé au-dessous et à l'est de la cime du Grand Colombier. Il est bien caractérisé par son tubercule plein et croissant par le centre, par la grappe serrée ne s'allongeant pas et ordinairement penchée, les bractées entières, le pédicelle trois fois plus court que la capsule, le style ascendant directement du sommet de l'ovaire. Quelques individus, croissant dans les lieux découverts où les buissons ont été coupés l'année précédente, ont la grappe fructifère dressée (1).

Après les Granges dites du Colombier, le *C. FABACEA* disparaît. Il est remplacé quelques cent mètres plus loin, vers les Granges de Charbène, par le *C. SOLIDA* Sm. Celui-ci est particulièrement abondant dans le bois de Hêtres croissant sous la pointe cotée 1365 mètres par la carte de l'État-major, et se retrouve (2), mais moins commun, jusqu'aux Granges de Frény. Plus bas, en descendant sur Seyssel, je n'ai pu revoir aucun *CORYDALIS*, sans doute à cause de l'état avancé de la végétation.

Il est probable que ces deux localités du Jura, Grand Colombier et mont Colombier de Gex, ne sont pas les seules où croisse le *C. FABACEA* et qu'on le retrouvera sur d'autres points de la chaîne jurassique. La précocité de cette petite plante et l'altitude élevée à laquelle elle paraît se plaire dans ces montagnes doivent être les causes de ce qu'elle reste inaperçue, comme aussi son habitat au-dessous des buissons peu épais. Lorsque ceux-ci grandissent ou deviennent plus touffus, la plante privée de l'ombre légère qui lui convient disparaît pour un temps et ne se montre de nouveau que lorsque les bois sont coupés.

J'ai dit que le *C. FABACEA* n'avait pas été signalé dans le Jura. En effet Grenier et Godron l'indiquent seulement dans les Vosges et à la Grande-Chartreuse, Boreau (3) dans une localité du département du Rhône, M. Burnat (4) sur un point des Alpes-Maritimes; M. Remy l'a trouvé dans les Ardennes et M. B. Martin sur l'Aigoual. Assez rare en Dauphiné, où il a été retrouvé sur plusieurs montagnes, il l'est moins dans nos Alpes de Savoie, où Reuter, Dumont, M. Perrier de la Bathie, M. Songeon et moi l'avons récolté aux environs de Bonneville, de Chamounix, de Moutiers, de Saint-Pierre d'Albigny, de Chambéry.

Des recherches bibliographiques que M. Autran a bien voulu faire, à

(1) Cet état accidentel fit autrefois illusion à Gay, qui pendant quelque temps le crut assez important pour pouvoir caractériser une espèce nouvelle à laquelle il donna un nom tiré de sa station dans les Alpes.

(2) Un pied du *C. SOLIDA* m'a offert une variation non décrite encore : le pédicelle, au lieu d'égaliser la capsule, était deux à trois fois plus long et recourbé vers son extrémité d'où pendait la capsule; ce qui donnait à la plante une physionomie étrange rappelant un peu celle du *SALIX BABYLONICA*.

(3) *Flore du Centre*, édit. 2, p. 33.

(4) *Fl. Alpes maritimes*, p. 64, sous le nom de *C. INTERMEDIA* Gaud.

ma demande, dans la bibliothèque de l'herbier Boissier, il résulte que les auteurs des Flores suisses, Haller, Gaudin, Koch, Moritzi, Reuter, M. Gremlin, n'en ont mentionné aucune localité jurassique; Grenier, dans sa *Flore du Jura*, le passe sous silence; dans la sienne, Godet (1) l'indique comme « cité seulement aux environs de Bâle (Hagenbach) » et plus tard, dans le *Supplément* publié en 1859, il le dit « naturalisé à Valleyres ». C'est de Valleyres-sous-Rance, près Orbe, qu'il s'agit; Reuter l'y a rapporté de Solalex (Alpes-Vaudoises) et l'a planté dans le jardin Boissier. M. Barbey-Boissier écrit qu'il se trouve là seulement et pas ailleurs, et qu'il y est indestructible.

Enfin M. Genty, dans son travail sur « le Jura et ses plantes rares (2) », ne fait pas mention du *C. FABACEA*.

M. Danguy, secrétaire, donne lecture à la Société des communications suivantes :

**SUR DES ROSES A CARPELLES BIOVULÉS ; par M. Paul VUILLEMIN.**

Le principal attrait des Roses provient de la variabilité pour ainsi dire indéfinie de la fleur. Tel est le nombre des aberrations relevées dans un genre sans cesse tourmenté par les soins de l'horticulteur, que le tératologiste dédaigne de s'arrêter à des plantes chez qui l'anomalie est passée à l'état d'habitude, chez qui les changements sont devenus désordonnés.

Je crois pourtant devoir attirer l'attention des botanistes sur la présence de carpelles biovulés chez certaines Roses doubles, parce que cette monstruosité est en rapport avec des conditions déterminées de développement, parce qu'elle représente une modification régulière du pistil normal, parce qu'enfin elle éclaire les affinités de la tribu des Rosées avec les tribus des Amygdalées et des Rubées.

Certains auteurs ont déjà émis l'idée qu'il n'y avait pas, au point de vue du nombre des ovules, de différence absolue entre les Rosées et les Amygdalées. M. Gaston Bonnier (3) range les Amygdalées parmi les Rosacées dont les carpelles sont uniovulés. Je ne m'arrêterai pas à cette assertion, que j'attribue à une négligence de rédaction. Inversement M. Baillon (4) admet que, chez les Rosées, « les ovules sont solitaires

(1) *Fl. du Jura*, 1853, p. 29.

(2) *Protection des plantes*, Bulletin, n° 6, p. 26.

(3) G. Bonnier, *Les plantes des champs et des bois*, p. 263.

(4) H. Baillon, *Botanique médicale*, p. 535 et fig. 2050.